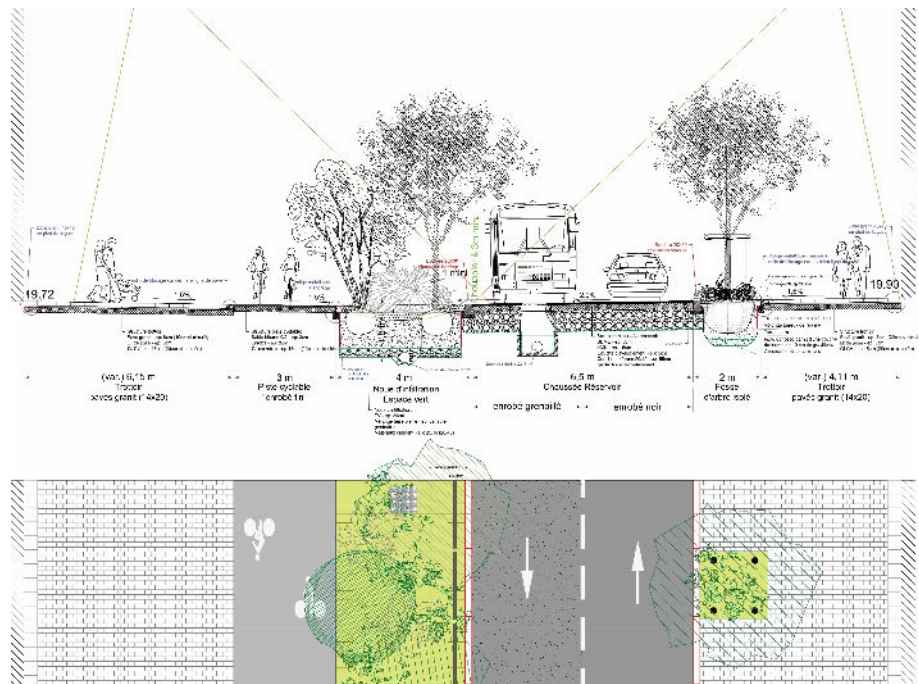




Lille

## Un profil en travers alliant présence du végétal et confort des cheminements



Les grands principes de stationnement en accompagnement du projet de requalification de la rue du Molinel

La rue du Molinel occupe aujourd'hui une triple fonction dans le plan de circulation du centre-ville de Lille : contournement du secteur piéton, entrée de ville depuis le périphérique, accès aux parkings en ouvrage du centre-ville commerçant. Initiée par l'intégration d'une ligne de bus en site propre, la réflexion s'est rapidement élargie à l'adaptation de la rue à l'ensemble des composantes de l'espace public et du paysage.

Dans la recherche d'un partage plus agréable de l'espace public au profit d'une piste cyclable continue, d'un système paysager très présent et de trottoirs élargis, notre première intuition était de proposer un système de circulation qui permette de limiter l'emprise de la chaussée à deux voies pour dégager un maximum d'espace sur l'ensemble du linéaire.

Le plan de circulation retenu a rendu cela possible en installant deux boucles de circulation à sens unique tête-bêche très locales pour l'accès aux parkings, supprimant la possibilité de transit sur l'axe et rendant possible le passage des bus en mixité sans obligation d'élargir à trois voies pour intégrer un site propre double sens.

Afin de favoriser la continuité du système paysager, la majorité des 150 places de stationnement sur l'axe a été supprimée. Pour maintenir l'accessibilité du secteur commerçant, des solutions de réorganisation des stationnements ont été définies avec le maintien de quelques places de courte durée sur l'espace public et un report des usages de moyenne durée vers les 1 900 places de parkings existantes.

In fine, le projet dessiné développe une strate arborée de plus de 170 arbres et rend possible de nouveaux usages de l'espace public.

**Projet de requalification de la rue du Molinel à Lille**

### Interlocuteur

Métropole Européenne de Lille et  
Ville de Lille

### Partenaires

Atelier Alfred Peter (mandataire)